

COMMUNIQUÉ

Observatoire des engagements : le lancement des recrutements

En juin dernier, la Ville a annoncé la création d'un Observatoire des engagements. Composé d'une vingtaine d'habitants, il aura pour mission de vérifier que ce qui est annoncé dans le projet de mandat est bien réalisé. Afin de favoriser la diversité des profils au sein de cette instance, le recrutement aura lieu par tirage au sort du 9 au 20 janvier.

L'Observatoire des engagements est une instance citoyenne, créée pour la durée du mandat. Son objectif : permettre à des citoyens d'examiner la mise en œuvre du programme municipal et d'en rendre compte au grand public.

« Les taux d'abstention en constante progression, l'essoufflement de la démocratie et la défiance croissante vis-à-vis des élus nous conduisent à inventer de nouvelles pratiques pour redonner du sens au politique et garantir la transparence et l'exemplarité des élus. L'enjeu aujourd'hui : travailler à la reconstruction d'un lien de confiance entre élus et citoyens », explique Eva Paquereau, adjointe au dialogue citoyen.

Observer et rendre compte

Les engagements pris par les élus sont-ils mis en œuvre ? Comment ? Si non, pourquoi ? Les membres de cette instance vont se pencher sur les 57 engagements du projet de mandat et choisir chaque année ceux qu'ils souhaitent étudier. Dans ce cadre, la Ville mettra à leur disposition toutes les données et informations nécessaires. Ils bénéficieront par ailleurs d'un accompagnement pour comprendre le fonctionnement de l'action publique.

Au-delà de l'observation, les membres de l'Observatoire auront pour mission de rendre compte de leurs travaux régulièrement au grand public. Ils disposeront pour cela d'espaces d'expression dans le Rezé Mensuel, sur reze.fr et pourront participer aux points d'étapes sur le projet de mandat organisés par la municipalité.

Expérimenter et ajuster

La création de l'Observatoire s'inscrit dans une dynamique d'expérimentation. Un bilan sera proposé aux membres à l'issue de la première année pour ajuster si besoin ses modalités de fonctionnement. *« Nous n'avons pas la prétention de proposer une solution parfaite mais avons le devoir d'essayer de faire évoluer les pratiques »* indique Agnès Bourgeois, maire de Rezé.

20 habitants tirés au sort

L'Observatoire sera composé d'une vingtaine d'habitants tirés au sort sur des listes téléphoniques. Une sélection sera ensuite réalisée parmi les personnes ayant manifesté leur intérêt pour l'instance sur plusieurs critères : genre, âge, catégorie socio-professionnelle, inscription ou non sur les listes électorales et appartenance aux différents quartiers. Objectif : s'approcher, en termes de représentativité, de la diversité de la population rezéenne et toucher des personnes plus éloignées de l'action publique qui ne se seraient pas spontanément portées candidates pour ce type d'instance. Les membres s'engageront pour la durée du mandat. Une liste complémentaire d'une dizaine de personnes est prévue pour assurer le remplacement d'éventuels désistements en cours d'exercice.


Le recrutement aura lieu **entre le 9 et le 20 janvier**. La séance d'installation est prévue le 26 janvier.

Garantir l'indépendance de l'Observatoire

Deux garants suivront le déroulement de l'Observatoire : Elvire Bornand, sociologue enseignante à l'école de Design de Nantes et Gilles Pinson, professeur de science politique à sciences Po Bordeaux. Ces tiers ont pour mission de garantir l'indépendance de l'Observatoire et le respect de son cadre de travail : accessibilité de l'information, respect des points de vue, liberté de communication... Ils assisteront au lancement de l'instance et observeront une à deux séances par an. Ils produiront chaque année un rapport public sur le fonctionnement de l'Observatoire et pourront également être sollicités par les membres en cas de non-respect du cadre de travail.

Plus d'informations : Service dialogue citoyen - dialoguecitoyen@mairie-reze.fr - 02 40 84 42 44

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
@VilleReze  - www.reze.fr/presse/